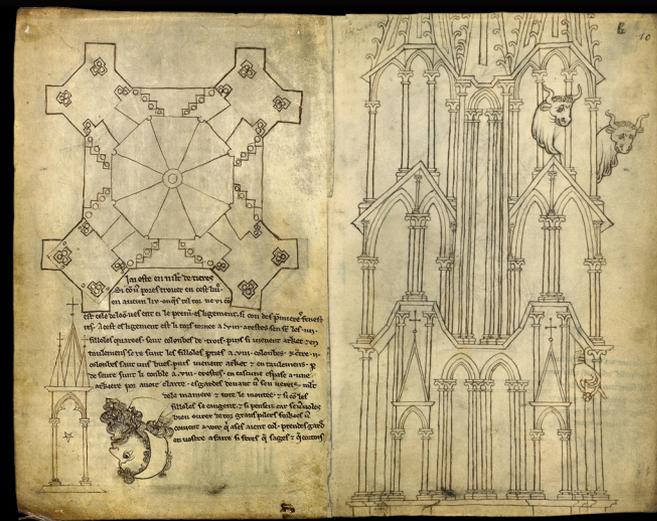
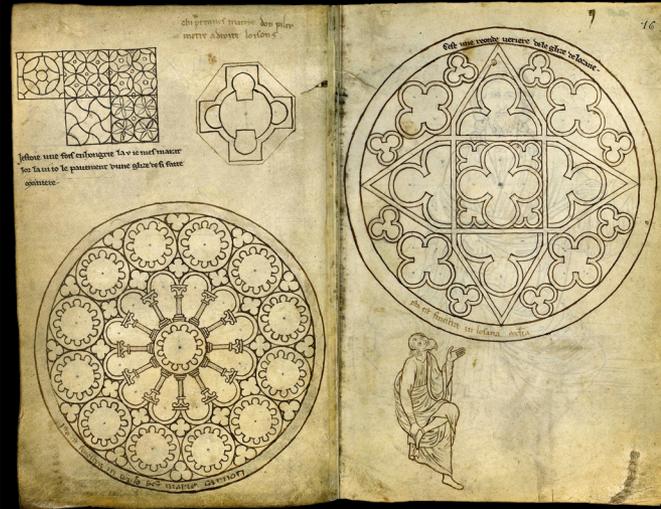


TRAN-B-115

Notions générales d'Histoire de l'Art Art du Moyen Âge occidental

Quelques vocabulaires de base



Documents réservés à
l'usage exclusif des
étudiants

Pr. François Blary

ULB

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

Document de complément de cours :
Vocabulaire de base en architecture

Extrait du *Glossaire pour la description des églises* de Jean Cabanot et Francis Lafargue, 2009.

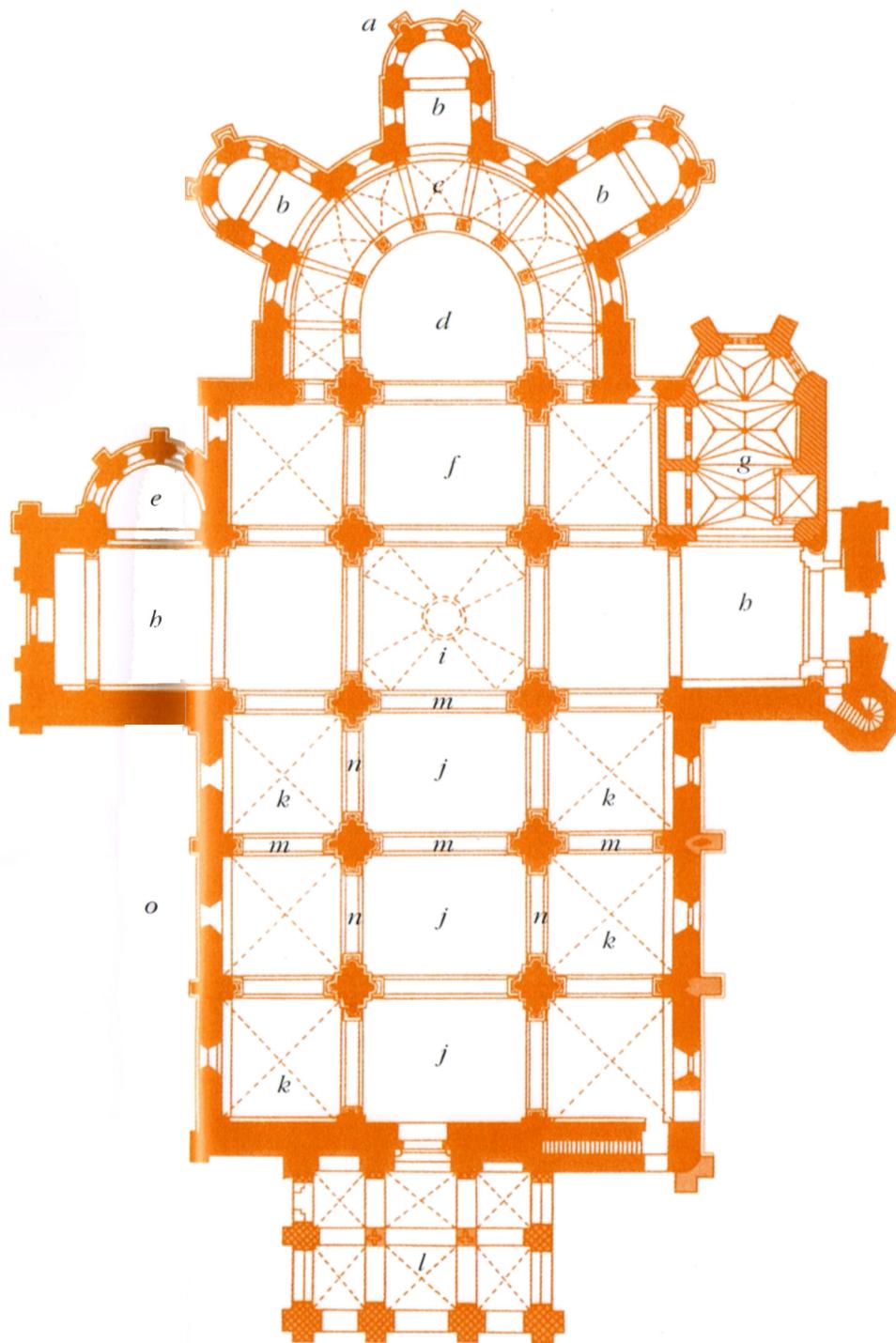
Pour approfondir les questions de vocabulaire :

Perouze de Montclos (Jean-Marie), *Architecture : Description et vocabulaire méthodiques*, Paris, éditions du Patrimoine, première édition 1972 (2011).

I. GÉNÉRALITÉS	
ERMITE	<i>n.m.</i> : religieux vivant seul à l'écart du monde.
MOINE	<i>n.m.</i> : religieux vivant en communauté à l'écart du monde, sous la règle d'un ordre.
ABBÉ	<i>n.m.</i> : supérieur d'un <i>monastère</i> d'hommes érigé en <i>abbaye</i> ; il dispose de pouvoirs et de privilèges particuliers.
PRIEUR	<i>n.m.</i> : voir <i>Prieuré</i> .
BÉNÉDICTIN	(<i>ordre b.</i>), <i>adj.</i> : ordre religieux fondé par Benoît de Nursie en Italie, au début du <i>v^e</i> siècle.
CISTERCIEN	(<i>ordre c.</i>) <i>adj.</i> : ordre religieux de Cîteaux.
CHANOINE	<i>n.m.</i> : religieux vivant dans un chapitre ou une collégiale, selon une règle inspirée par saint Augustin, et menant une vie régulière tout en se consacrant à l'évangélisation, à la différence des <i>moines</i> .
CANONIAL	<i>adj.</i> : relatif aux <i>chanoines</i> .
PRÉMONTRÉ	(<i>ordre p.</i>), <i>adj.</i> : ordre de <i>chanoines</i> fondé en 1120 par saint Norbert.
PALÉOCHRÉTIEN	<i>adj.</i> : se rapportant aux chrétiens des premiers siècles.

1. Plan d'une église
romane
(Paray-de-Monial,
Saône-et-Loire)

- a. Chevet
- b. Chapelle rayonnante
- c. Déambulatoire
- d. Abside
- e. Absidiole (orientée)
- f. Chœur
- g. Chapelle
- h. Bras du transept
- i. Croisée du transept
- j. Travée (de nef)
- k. Travée (de collatéral)
- l. Narthex
- m. Arc doubleau
- n. Grande arcade
- o. Mur gouttereau



II.

L'ÉDIFICE, SES PARTIES, SES ANNEXES

CATHÉDRALE (ou ÉGLISE C.)	<i>n.f.</i> : église principale du diocèse où se trouve le siège (<i>catbedra</i>) de l'évêque.
MONASTÈRE	<i>n.m.</i> : établissement regroupant des <i>moines</i> .
ABBAYE	<i>n.f.</i> : <i>monastère</i> gouverné par un <i>abbé</i> ou une <i>abbesse</i> .
ABBATIALE	<i>n.f.</i> : église principale d'une <i>abbaye</i> .
PRIEURÉ	<i>n.m.</i> : monastère dépendant d'une <i>abbaye</i> et dirigé par un <i>prieur</i> (<i>prior</i> ; le premier).
PRIORALE	<i>n.f.</i> : église d'un <i>prieuré</i> .
BASILICAL	(<i>plan b.</i>) : plan inspiré de celui des basiliques romaines, à trois nefs sans transept.
ÉLÉVATION	<i>n.f.</i> : face verticale, intérieure ou extérieure, d'un bâtiment, ou sa représentation graphique.
BARLONG(ue)	(<i>clocher; travée, tour b.</i>), <i>adj.</i> : de plan rectangulaire.
PIGNON	<i>n.m.</i> : partie haute du mur de tête, qui répond à la coupe du toit et en reproduit le profil.
GOUTTEREAU, ou GOUTTEROT (ou MUR G.)	<i>n.m.</i> : mur latéral correspondant à la gouttière (<i>to</i>), par opposition aux murs <i>pignons</i> .

MUR DE REFEND

mur qui forme séparation à l'intérieur d'un bâtiment.

CHEVET

(*caput, capitium*), *n.m.* : tête, partie orientale de l'église (*1a*).

ABSIDE

n.f. : extrémité de l'église, du côté de l'autel, lorsqu'elle est de plan circulaire ou polygonal (*1d*) ; ne pas parler d'abside carrée.

ABSIDIOLE

n.f. : abside secondaire. Normalement **orientée** (*1e*) ; si elle est **rayonnante** autour d'un *déambulatoire*, on parle plutôt de *chapelle* (*1b*).

DÉAMBULATOIRE

n.m. : *bas-côté* tournant qui enveloppe le *choeur* et l'*abside* (*1c*).

SANCTUAIRE

n.m. : partie où se trouvent le *maître-autel* et les ministres de la liturgie. Souvent surélevé par rapport au *choeur*.

CHAPELLE

n.f. : oratoire d'un palais, puis petite église, puis, dans une grande église, partie écartée où l'on place un petit autel (*1b, 1g*).

CHŒUR

(*chorus psallentium*), *n.m.* : 1. partie de l'église où se tiennent les chantres ; 2. partie droite située entre l'*abside* et le *transept* (*1f*).

CRYPTE

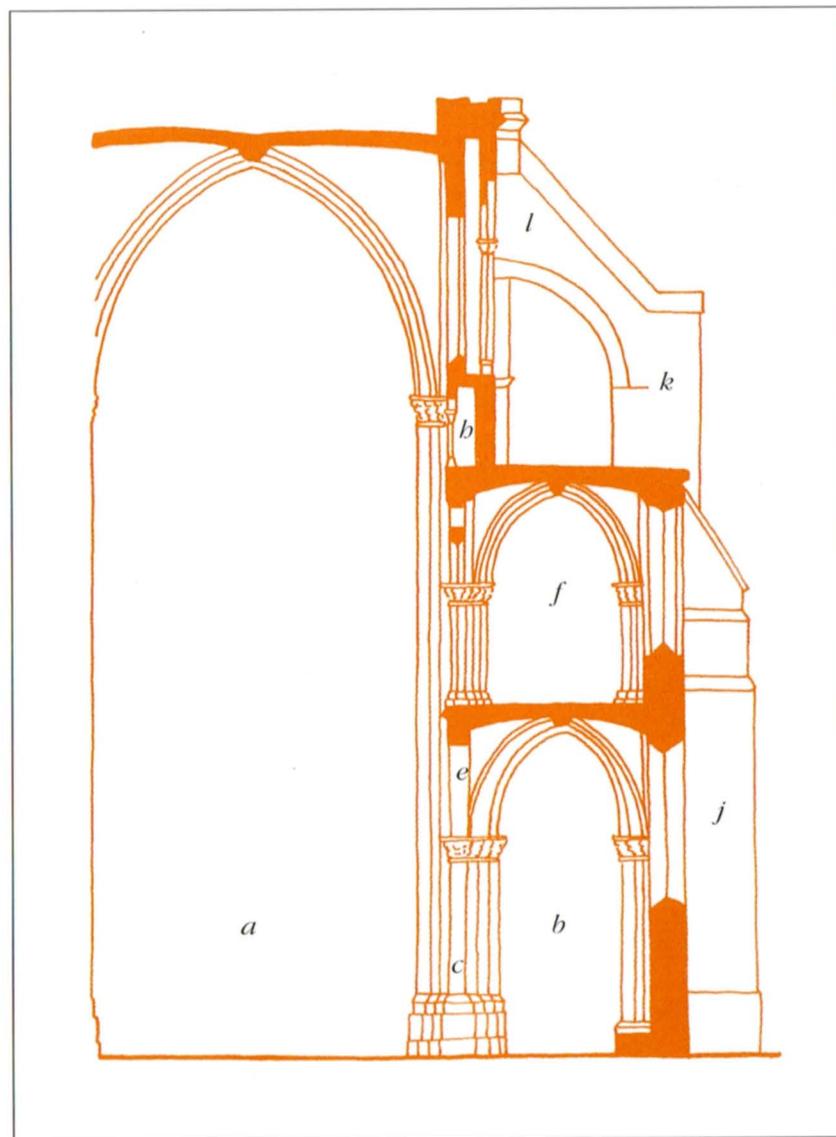
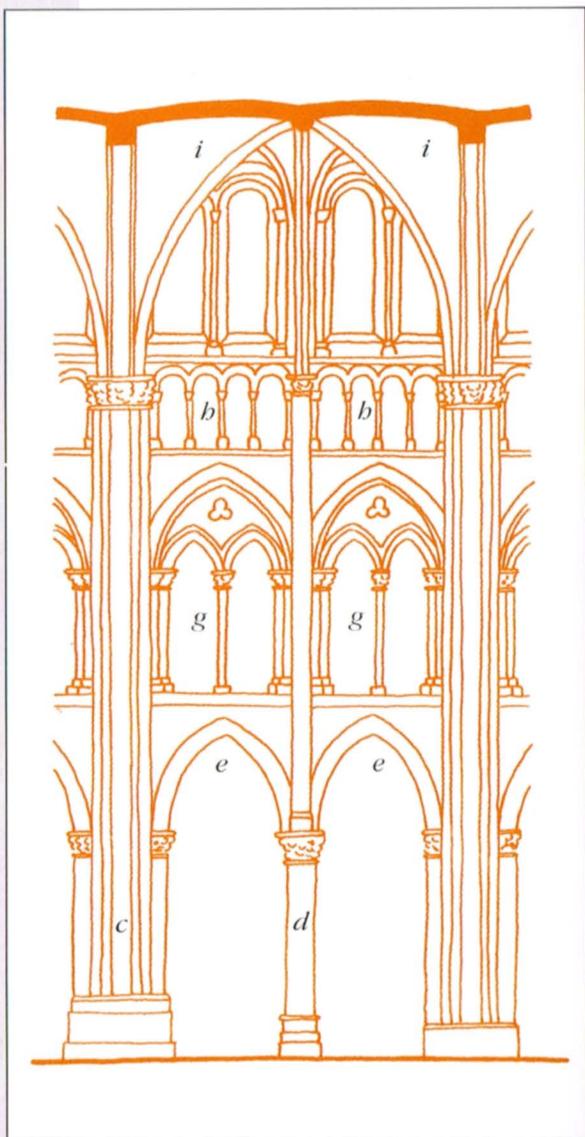
n.f. : partie souterraine d'une église.

TRANSEPT

n.m. : vaisseau transversal qui coupe l'axe de certaines églises, entre *nef* et *chevet*, en leur donnant la forme d'une croix. Le transept comprend une **croisée**, ou **carré**, qui est une *travée*

**2. Élévation
et coupe
d'église
gothique.**

- a. Nef*
- b. Bas-côté*
- c. Pile composée*
- d. Pile simple*
- e. Grande arcade*
- f. Tribune*
- g. Baies géminées*
- h. Triforium*
- i. Combles*
- j. Contrefort*
- k. Culée*
- l. Arc-boutant*



TOUR LANTERNE	formant l'intersection avec la <i>nef</i> (1i), et des bras (1b), nommés parfois à tort «croisillons». <i>n.f.</i> : tour élevée au dessus de la <i>croisée</i> du <i>transept</i> pour l'éclairer par ses fenêtres.
NEF	(<i>navis</i> , navire), <i>n.f.</i> : partie comprise entre la façade et le <i>transept</i> ou le <i>sanctuaire</i> (1j, 2a).
BAS-CÔTÉS ou COLLATÉRAUX	<i>n.m.</i> : vaisseaux latéraux plus bas que le vaisseau central de la <i>nef</i> (1k, 2b), du <i>transept</i> ou du <i>choeur</i> .
GRANDE ARCADE	<i>n.f.</i> : arcade faisant communiquer le vaisseau central et les <i>collatéraux</i> (1n, 2e).
COURSIÈRE	<i>n.f.</i> : passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.
TRIBUNE	<i>n.f.</i> : galerie située au-dessus des <i>bas-côtés</i> et de même largeur qu'eux ; elle ouvre d'un côté sur le vaisseau principal, de l'autre sur l'extérieur par des fenêtres (2f).
TRIFORIUM	<i>n.m.</i> : passage mural situé au-dessus des <i>bas-côtés</i> ou des <i>tribunes</i> , et ouvrant sur le vaisseau principal par une <i>arcature</i> (2b).
COMBLES	<i>n.m.</i> : étage, partie de l'édifice qui correspond en hauteur aux charpentes (2i).
TOUR-PORCHE	<i>n.f.</i> : tour comportant un rez-de-chaussée aménagé en <i>porche</i> en avant du portail.

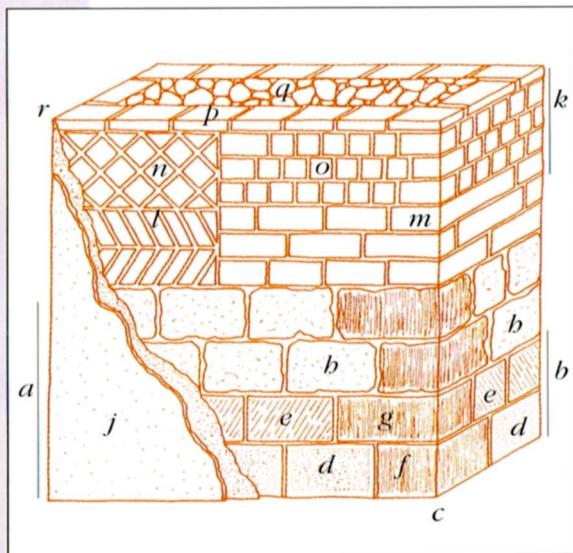
PORCHE	<i>n.m.</i> : pièce de forme très variable, à l'entrée de l'église, souvent largement ouverte sur l'extérieur.
NARTHEX	<i>n.m.</i> : galerie située soit entre l' <i>atrium</i> et l'église, soit en avant de l' <i>atrium</i> (1l).
ATRIUM	<i>n.m.</i> : cour entourée de portiques, qui sont des galeries monumentales bordées de colonnes soutenant la couverture.
GALLIÉE	<i>n.m.</i> : <i>porche</i> spacieux à l'entrée de certaines grandes églises.
CLOCHER	<i>n.m.</i> : tour destinée à recevoir les cloches.
CAMPANILE	<i>n.m.</i> : clocher d'Italie.
PARVIS	<i>n.m.</i> : place close par des murs, en avant de la façade de l'église.
BAPTISTÈRE	<i>n.m.</i> : édifice spécial, destiné à l'administration du baptême : ne pas appeler ainsi la <i>chapelle</i> qui, dans l'église, renferme les <i>fonts baptismaux</i> .
CAPITULAIRE	(<i>salle c.</i>) : pièce généralement attenante à l'église et au cloître, où se réunit l'assemblée des moines ou des chanoines pour leur enseignement ou des délibérations communautaires.
CLOÎTRE	<i>n.m.</i> : galeries entourant une cour ou un jardin central sur lequel elles prennent jour.
PÉRISTYLE	<i>n.m.</i> : portique appliqué contre la face d'un monument.

III. LES MATÉRIAUX ET LES PROCÉDÉS

BÉTON	<i>n.m.</i> : aggloméré de pierres et de mortier coulés dans des encaissements provisoires où ils prennent forme.
MORTIER	<i>n.m.</i> : mélange à des proportions déterminées de sable et de chaux ou de ciment.
MOELLON	<i>n.m.</i> : pierre non taillée ou simplement dégrossie (3b).
APPAREIL	<i>n.m.</i> : façon de tailler et d'assembler les matériaux constituant une maçonnerie.

3. Appareils

- a. Moyen appareil
- b. Appareil régulier
- c. Chaîne d'angle en besace
- d. Bouchar dage
- e. Layage
- f. Boutisse
- g. Carreau
- b. Moellon
- i. Crépi
- j. Enduit
- k. Petit appareil
- l. Petit appareil disposé en arête de poisson
- m. Petit appareil allongé
- n. Petit appareil réticulé
- o. Petit appareil cubique
- p. Arase
- q. Blocage
- r. Parement



On distingue :

- selon la figure du bloc : **appareil régulier** (3b) ou **irrégulier**.
- selon les dimensions : **petit** (moins de 0,30 m de longueur) (3k), qui

peut être **cubique** (3o), **allongé** (3m), **disposé en arête de poisson** (3l) ou **réticulé** (3n) ; **moyen** (de 0,30 à 0,70) (3a) ; **grand** (au-dessus de 0,70).

3. selon les proportions des faces, en particulier sur les angles : **carreau**, si les pierres s'enfoncent sur leur plus petite dimension (3g) ; **boutisse**, si elles s'enfoncent sur leur plus grande dimension (3f) ; **parpaing**, si les deux bouts apparaissent sur les deux *parements* du mur. La disposition associant carreaux et boutisses est dit **en besace** (3c).

PIERRE D'APPAREIL

n.f. : pierre de taille, par opposition au *moellon*.

PAREMENT

n.m. : face vue d'une pierre ou d'un mur (3r).

LAIE

n.f. : marteau garni de dents fines et pointues utilisé par le tailleur de pierres.

LAYAGE

n.m. : traces laissées par la *laie* (3e).

LAYER

v. : dresser les parements d'une pierre à l'aide de la *laie*.

BOUCHAR DAGE

n.m. : taille à la boucharde, marteau à dents multiples disposées en quinconce, qui laisse de petites traces régulières (caractéristiques du XIX^e siècle) (3d).

LIT

n.m. : surface inférieure (**lit de dessous**) ou supérieure (**lit de dessus**) d'une pierre ou d'une brique. Les pierres sont normalement placées **sur leur lit**, dans le sens où elles étaient dans la carrière ; si elles sont perpendiculaires à leur *lit*, elles sont dites **en délit**.

JOINT

n.m. : intervalle entre les pierres superposées (**joint de lit**) ou juxtaposées (**joint montant**). Construire à **joints vifs** : sans mortier (par opposition à à **joints garnis**).

BOUTISSE

n.f. : voir *Appareil*.

CARREAU

n.m. : voir *Appareil*.

ARASE

n.f. : assise qui, dans le *petit appareil* surtout, sert à racheter les irrégularités, à rectifier le niveau (3p) ; souvent en briques dans le *petit appareil*.

BLOCAGE

n.m. : massif de pierraille et de mortier qui remplit les vides entre les *parements* d'un mur. Le petit et souvent le moyen appareil ne sont que des revêtements enfermant du blocage (3q).

CRÉPI

n.m. : couche de mortier appliquée sur un mur pour préparer sa surface à recevoir l'*enduit* (3i).

ENDUIT

n.m. : couche de mortier, de ciment ou de plâtre appliquée sur une surface de maçonnerie pour la lisser ou pour la décorer d'une peinture (3j).

CONTREFORT

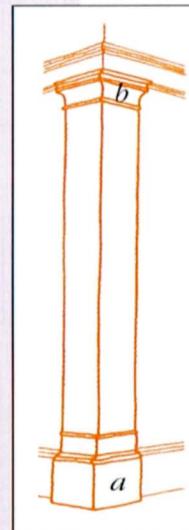
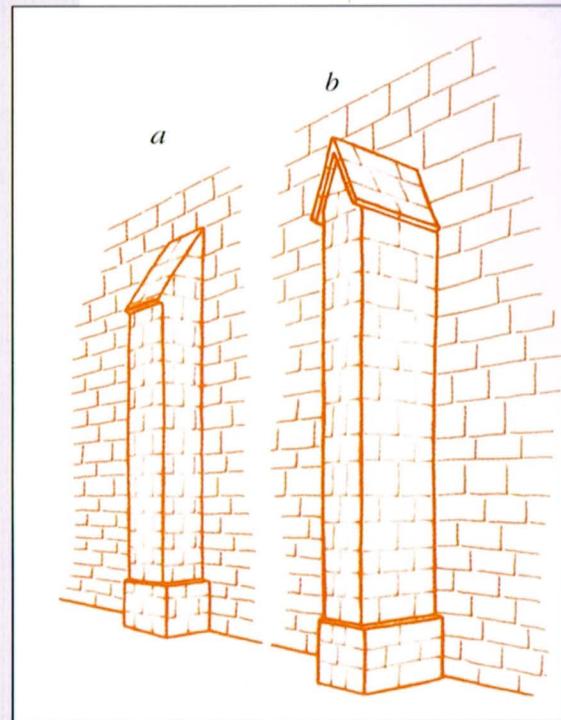
n.m. : saillie verticale formant comme un *pilier* engagé dans un mur pour le renforcer contre une charge ou une poussée (2j. 4a, 4b).

CHAÎNE

n.f. : renforcement vertical ne formant pas saillie, exécuté en pierre de taille et destiné à donner de la fermeté à un mur, principalement aux angles d'une construction (3c).

4. Contrefort

- a. Contrefort roman
b. Contrefort gothique

**5. Pilastre (d'angle)**

- a. Base
b. Chapiteau

PILASTRE

n.m. : support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale (p. ex. comportant une *base* et/ou un *chapiteau*) (5).

BANDE(S) LOMBARDE(S)

n.f., ou **lésène(s)**, *n.f.* : *pilastres* peu épais, en général reliés à leur sommet par de petits arcs en relief (6).

CONTREBUTER

v. : soutenir un élément d'architecture par l'appui d'une autre construction annulant la poussée qu'il subit.

CULÉE

n.f. : massif de maçonnerie contenant la poussée d'un *arc-boutant* (2k).

ARC-BOUTANT

n.m. : organe de renforcement en forme d'arc, appliqué à l'extérieur et dont la poussée contrebuté celle d'une voûte (2l).

CORBEAU

n.m. : pièce disposée horizontalement et faisant saillie sur un parement. Il a un rôle surtout fonctionnel de support (7a), tandis que la *console*, le *cul-de-lampe*, le *modillon* ont aussi ou surtout un rôle décoratif.

ENCORBELLEMENT

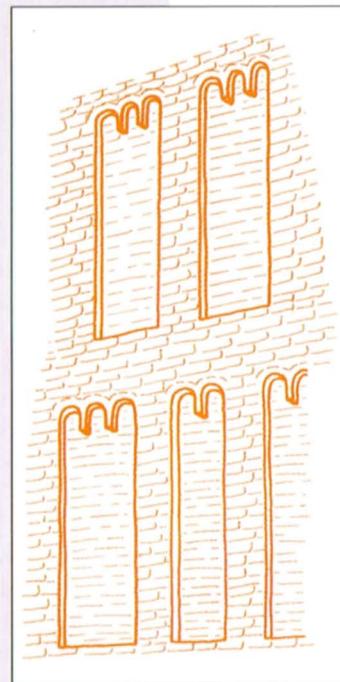
n.m. : surplomb obtenu à l'aide d'un ou de plusieurs corbeaux superposés (7b).

PILE OU PILIER

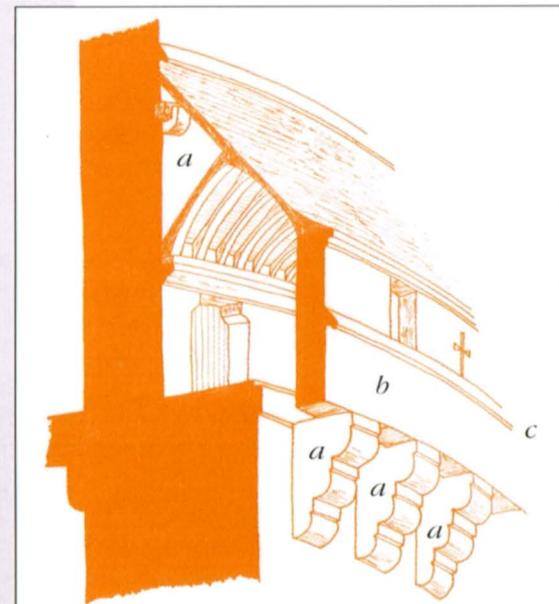
n.m. : support isolé maçonné, de section **simple** circulaire (2d), quadrangulaire, octogonale – ou plus complexe (**pilier composé** (2c, 8), **cruciforme** (9), **flanqué** (9) ou **cantonné** (10) de colonnes, etc.).

FLANQUÉ

(*pilier fl. de colonnes ou de pilastres*), *adj.*: garni de *colonnes* ou de *pilastres* sur ses faces (9).

**6. Bandes lombardes****7. Encorbellement**

a. Corbeau
b. Mur en encorbellement
c. Larmier



CANTONNÉ

(*pilier; dossier c. de colonnes*), *adj.* : garni de *colonnes* sur ses angles ou dans ses encoignures (10).

COLONNE

n.f. : support de section généralement circulaire (12), formé par une *plinthe*, une *base*, un *fût*, un *chapiteau*, éventuellement un *tailloir*. Quand elle est de faible diamètre, on peut l'appeler **colonnette** (15c, 16c). **Adossée** (11b, 25b), ou **appliquée**, elle est simplement dressée contre un mur ; elle peut aussi être **isolée** (11a), ou partiellement **engagée** dans le mur (11e), dans un *pilier* ou un *dossier* (9a, 11c).

FÛT

n.m. : partie centrale de la *colonne* ; de forme souvent cylindrique, parfois légèrement tronconique ou galbée, il peut être soit **monolithe** (15c, 16c), soit **appareillé**, soit composé de tronçons – ou **tambours** (12d) – superposés (12c), et enfin soit **lisse**, soit **cannelé** (12e).

DOSSERET

n.m. : support, de plan rectangulaire, dans lequel est engagée une *colonne* ou un *pilastr*e (9b, 11d).

LINTEAU

n.m. : bloc de bois ou de pierre, normalement horizontal, appuyé sur les deux *jambages* d'une *baie* et la couvrant (13a, 13c, 25d).

BÂTIÈRE

(*linteau en b.*) : dont la face supérieure forme deux versants inclinés (13c).

ARCHITRAVE

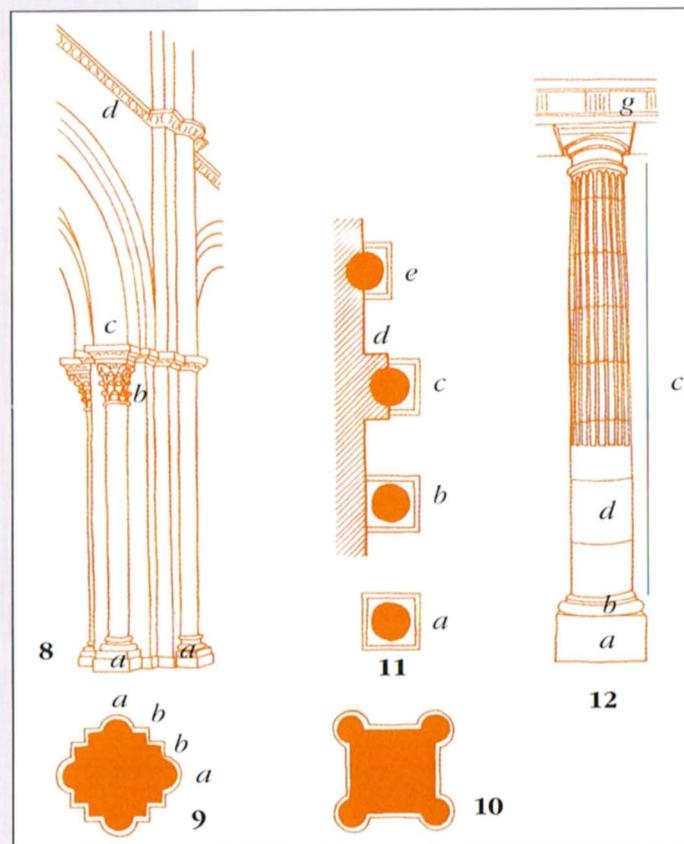
n.f. : bloc de bois ou de pierre appuyé sur deux supports discontinus, *piliers* ou *colonnes*, et couvrant l'espace qui les sépare (12g).

11. Colonnes

- a. Colonne isolée
- b. Colonne adossée
- c. Colonne engagée dans un dossier
- d. Dossier
- e. Colonne engagée dans le mur

8. Pilier composé

- a. Base
- b. Chapiteau
- c. Tailloir
- d. Bandeau

**9. Pilier cruciforme flanqué de colonnes**

- a. Colonne engagée
- b. Dossier

12. Colonnes

- a. Plinthe
- b. Base
- c. Fût
- d. Tambour
- e. Cannelures
- f. Chapiteau
- g. Architrave

10. Pilier cantonné de colonnes

ARC *n.m.* : construction faite d'éléments de pierre, de brique, etc..., disposés au-dessus d'un vide (14).

INTRADOS *n.m.* : surface intérieure, concave, d'un arc ou d'une voûte (14d).

EXTRADOS *n.m.* : surface extérieure, de forme générale convexe, d'un arc (14e).

SOMMIER *n.m.* : de chaque côté d'un arc, la première pierre, dont un lit est horizontal et dont l'autre est en coupe, pour recevoir un claveau (14a).

CLAVEAU *n.m.* : élément d'un arc, auquel des lits obliques donnent une forme de coin (14b).

CLEF *n.f.* : claveau placé au sommet du cintre de l'arc ou de la voûte, que l'on pose en dernier pour le fermer (14c). Elle est souvent ornée.

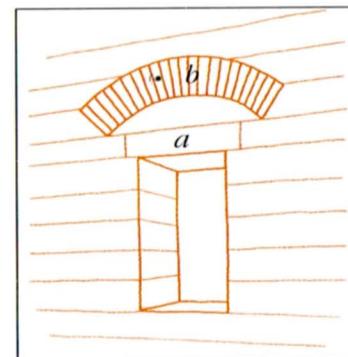
ARC EN PLEIN CINTRE *n.m.* : arc en demi-cercle parfait (14i, 15g).

ARC OUTREPASSÉ
OU EN FER-À-CHEVAL *n.m.* : arc en demi-cercle prolongé au-delà de son diamètre (14j).

ARC EN ANSE DE PANIER *n.m.* : arc surbaissé en demi-ovale (14f).

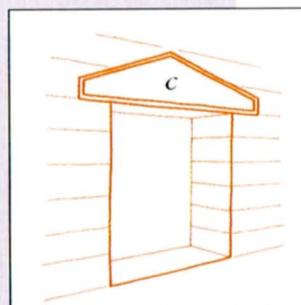
ARC BRISÉ *n.m.* : arc composé de deux arcs de cercle (17e), et qui, selon ses proportions, peut être **équilatéral** (14g) ou **en tiers-point** (14b) ; l'ogive est un arc brisé.

ARC TRILOBÉ *n.m.* : arc en plein cintre ou brisé divisé en trois lobes (16e, 17d).



13. Linteau

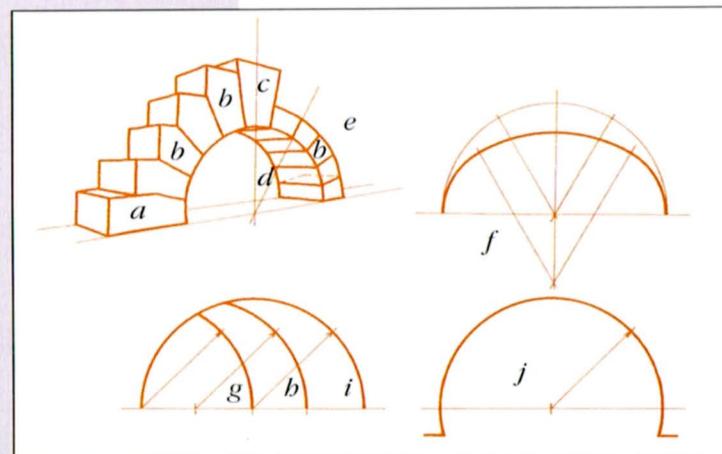
a. Linteau
b. Arc de décharge
c. Linteau en bâtière



14. Arc

a. Sommier
b. Claveau
c. Clef
d. Intrados
e. Extrados

f. Arc en anse de panier
g. Arc brisé équilatéral
h. Arc brisé en tiers-point
i. Arc en plein cintre
j. Arc outrepassé



ARC DE DÉCHARGE

n.m. : arc disposé dans le mur au-dessus d'un *linteau* pour l'alléger partiellement du poids du mur qu'il supporte (13b).

ARCADE

n.f. : ensemble formé par un *arc* et ses *piédroits* (15a, 16a).

GÉMINÉ

(*arcades, baies, colonnes, fenêtres g.*),
adj. : groupé(es) par deux (2g, 15).

ARCATURE

n.f. : suite d'*arcades*, qui peuvent être **ouvertes** ou **aveugles** (16).

ÉCOINÇON

n.m. : surface entre la courbe d'une *arcade* et le *bandeau* horizontal qui la surmonte (16f).

BAIE

n.f. : ouverture pratiquée dans un mur pour servir de porte ou de fenêtre (15, 17).

OCULUS

n.m. : *baie* ronde.

APPUI

n.m. : partie transversale inférieure de la fenêtre (18a).

PIED-DROIT ou **PIÉDROIT**

n.m. : partie verticale, **jambage** d'une baie (17c, 18b).

ÉBRASEMENT

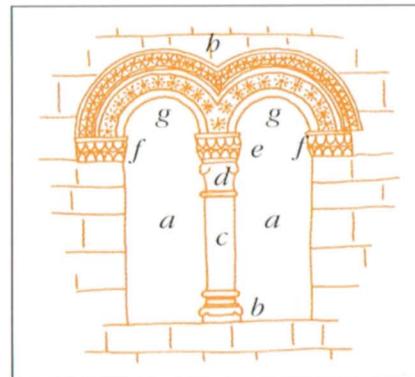
n.m. : élargissement en biais des parois latérales d'une *baie* ; il peut exister à l'intérieur et à l'extérieur (17a, 17b, 25a).

EMBRASURE

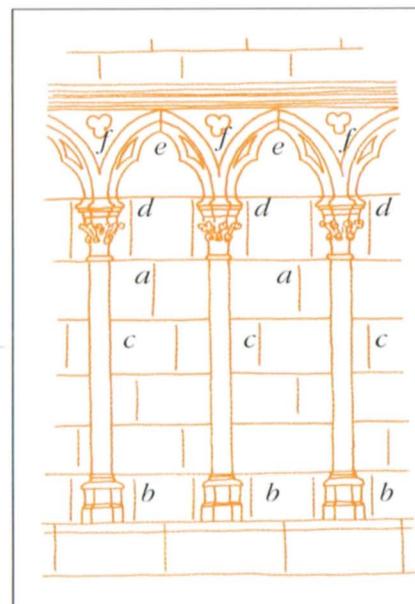
n.f. : espace vide entre les deux parois verticales du mur dans lequel une *baie* est enchâssée (18b) ; si les parois sont taillées en biais, on les nomme plutôt *ébrasement*.

15. Baies géminées

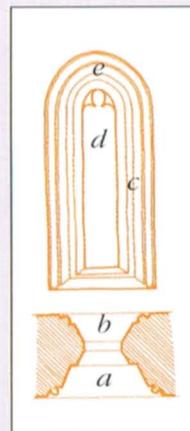
- a. Arcade
- b. Base
- c. Fût de colonnette
- d. Chapiteau
- e. Tailloir
- f. Imposte
- g. Arc en plein cintre
- b. Archivolte

**16. Arcature aveugle**

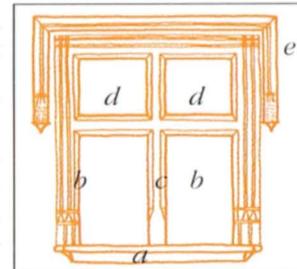
- a. Arcade
- b. Base
- c. Fût de colonnette
- d. Chapiteau
- e. Arc trilobé
- f. Écoinçon

**17. Baie**

- a. Ébrasement intérieur
- b. Ébrasement extérieur
- c. Piédroit
- d. Arc trilobé
- e. Arc brisé

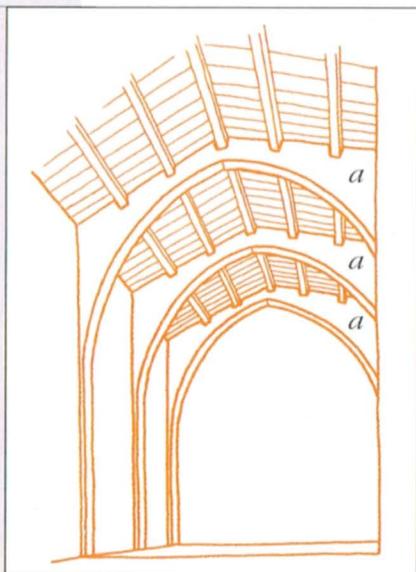
**18. Fenêtre à meneaux**

- a. Appui
- b. Embrasure
- Piédroit
- c. Meneau
- d. Croisillon
- e. Encadrement



MENEAU

n.m. : montant et traverse en pierre séparant par le milieu la surface d'une fenêtre (18c, 18d). On peut donner à la traverse le nom de **croisillon** (18d).

19 a. Mur diaphragme**DIAPHRAGME**

(*arc d.*, ou plutôt mur d.), *n.m.* : mur intérieur en *pignon*, monté sur un *arc* transversal, pour porter les pannes de la charpente (19a).

VOÛTE

n.f. : construction de maçonnerie destinée à couvrir un espace vide compris entre deux murs. Selon sa fabrication, elle peut être **concrète** quand elle est faite d'un *béton* coulé dans un coffrage, ou **appareillée** quand elle est composée de *voussoirs*. Selon sa forme, elle peut être *en berceau*, *d'arêtes*, *d'ogives* ou *sur croisée d'ogives*, *à pénétrations*, **annulaire** au dessus d'un espace courbe, *en cul-de-four*.

CINTRE

n.m. : appareil provisoire de charpente qui soutient les *claveaux* ou les *voussoirs* jusqu'à ce que l'*arc* ou la *voûte* soit fermé et tienne seul. *Arc* ou *voûte en plein cintre* : de tracé en demi-cercle.

Travée

n.f. : partie de l'*élévation* comprise entre quatre supports et généralement délimitée par les deux *doubleaux* qu'ils portent (1j, 1k, 20b).

VOUSOIR

n.m. : *claveau* d'une voûte.

BERCEAU

n.m., **voûte en berceau**, *n.f.* : voûte en forme d'arc prolongé ; il faut préciser son tracé : berceau **en plein cintre** (20a), **brisé** (20d), **surhaussé**, etc. Si l'axe du berceau est parallèle à la direction principale de l'espace à couvrir, le berceau est dit **longitudinal** (20a) ; si cette direction est perpendiculaire à l'axe du berceau, celui-ci est dit **transversal**.

DOUBLEAU

(ou *arc d.*), *n.m.* : arc en saillie sous une *voûte* et qui la double ; il délimite des *travées* (1m, 20c).

ROULEAU

n.m. : dans le cas de deux *arcs* concentriques s'emboîtant l'un dans l'autre, on peut dire qu'il s'agit d'un arc composé de deux rouleaux, ou à **double rouleau**.

VOÛTE À PÉNÉTRATIONS

n.f. : formée par la rencontre d'un *berceau longitudinal* et de *berceaux transversaux* plus réduits (20e).

LUNETTE

n.f. : Ouverture formée par la *pénétration* d'une *voûte en berceau* dans une autre voûte de plus grand rayon (20f).

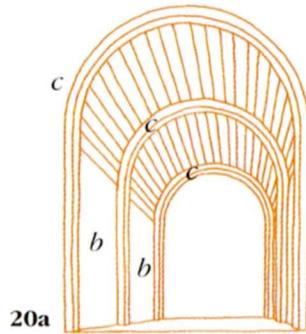
20 a. Voûte en berceau en plein cintre longitudinal

b. Travée
c. Doubleau

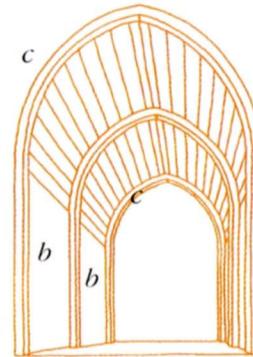
20 d. Voûte en berceau brisé

20 e. Voûte à pénétrations

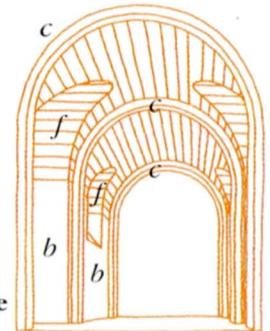
f. Lunette



20a



20d



20e

20 g. Voûte d'arêtes

20 h. Voûtes d'ogives quadripartites

i. Arc formeret
j. Voûtain
k. Ogive
l. Lierne
m. Tierceron

20 n. Voûte d'ogives sexpartite

o. Ogives rayonnantes

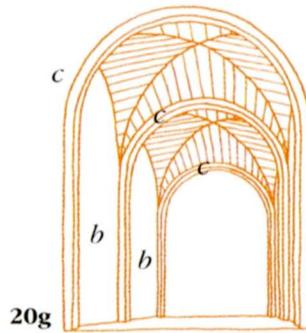
20 p. Voûte en cul-de-four

20 q. Coupôles sur pendentifs

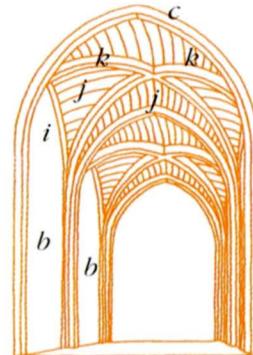
r. Pendentif
s. Coupole

20 t. Coupole sur trompes

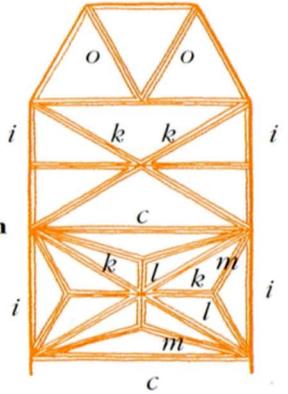
u. Trompe



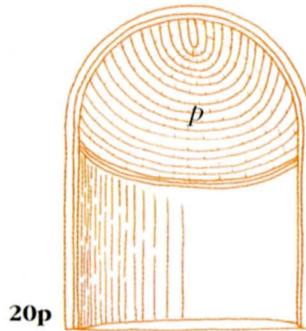
20g



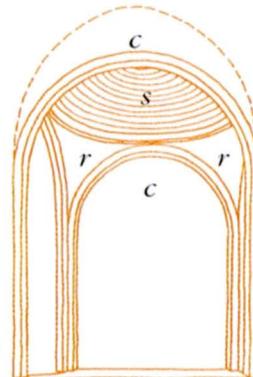
20h



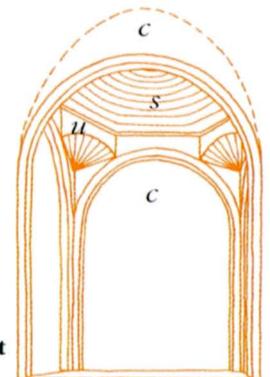
20n



20p



20q



20t

VOÛTE D'ARÊTES

n.f. : formée par la rencontre de deux *berceaux* de même hauteur (20g).

**VOÛTE D'OGIVES,
OU SUR CROISÉE D'OGIVES**

n.f. : voûte constituée d'arcs disposés diagonalement – les *ogives* – qui se croisent au centre sur une *clef* et sur lesquels reposent les *voûtains*. Elle est dite **quadripartite** (20b) ou **sexpartite** (20n) selon qu'elle comporte quatre ou six *voûtains*.

OGIVE(S)

n.f. : nervure(s) diagonale(s) en pierre, disposées en X sous une *voûte d'arêtes* et qui se croisent au centre sur une *clef* (20k). Elles sont dites **rayonnantes** quand elles rayonnent autour d'une *clef* (20o).

FORMERET (OU ARC F.)

n.m. : arc encastré dans le mur pour soutenir la retombée d'une *voûte sur croisée d'ogives* (20i).

LIERNE

n.m. : nervure auxiliaire qui relie la *clef* de voûte à la tête des *doubleaux* ou des *formerets* (20l), et qui peut se subdiviser en **tiercerons** rejoignant les *sommiers* de ces arcs (20m).

VOÛTAIN

n.m. : compartiment d'une *voûte sur croisée d'ogives* (20j).

VOÛTE EN ÉTOILE

n.f. : voûte comportant des *liernes* et des *tiercerons* mais dépourvue d'*ogives*.

COUPOLE

n.f. : voûte hémisphérique, qui peut être élevée sur un plan circulaire, carré, octogonal (20s)... Dans ces derniers cas, elle s'appuie sur les éléments qui la portent par l'intermédiaire de *trompes* ou de *pendentifs* – **coupoles sur trompes** (20t), **coupoles sur pendentifs** (20q).

TROMPE

n.f. : arc diagonal, tendu en biais dans chacun des quatre angles d'un espace carré, pour le transformer en un octogone sur lequel peut être plus aisément appuyée une *coupole* (20u).

PENDENTIF

n.m. : triangle concave placé dans les angles d'espaces carrés pour y appuyer une *coupole* (20r).

CUL-DE-FOUR

n.m., **voûte en cul-de-four** : voûte en forme de quart de sphère (20p).

BRETÈCHE

n.f. : ouvrage en saillie sur un mur au-dessus d'une porte pour la défendre.

IV.

LE DÉCOR

ÉPANNELAGE

n.m. : 1. Taille d'une pierre qui réserve autour des détails une certaine quantité de matière pour les protéger des détériorations au cours d'un transport ou de travaux. 2. Volume obtenu par cette opération.

BAS-RELIEF

n.m. : sculpture faisant corps avec un fond sur lequel elle se détache plus faiblement que la sculpture dite en **haut-relief**.

RONDE-BOSSE

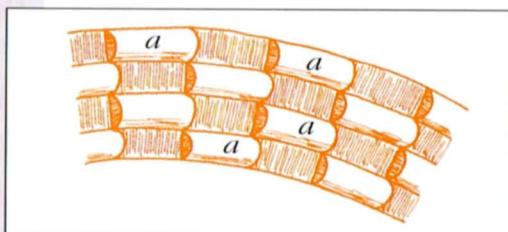
n.f. : sculpture ne s'appuyant pas sur une surface et que l'on peut donc voir de tous côtés.

BANDEAU

n.m. : décoration formée par une bande peinte ou sculptée horizontale (8d, 21).

21. Bandeau de billettes en damier

a. Billette



LARMIER

n.m. : corniche en biais creusée par-dessous en gouttière (7c).

CORNICHE

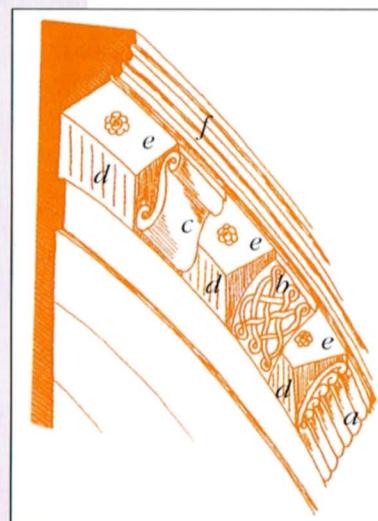
n.f. : membre saillant d'architecture qui sert à couronner le faite, le sommet d'un mur (22f).

MODILLON

n.m. : *corbeau* orné soutenant une *corniche* (22a, 22b, 22c).

22. Corniche

- a.* Modillon à copeaux
- b.* Modillon à entrelacs
- c.* Modillon à volutes
- d.* Métope
- e.* Soffite
- f.* Corniche



MÉTOPE

n.f. : dalle sculptée verticale séparant deux *modillons* (22d).

SOFFITE

n.m. : dalle sculptée horizontale appliquée sous une *corniche* pour séparer deux *modillons* (22e).

PLINTHE

n.f. : élément de plan quadrangulaire ou polygonal, de forme plate, disposé sous la *base* d'une *colonne* (12a, 23a).

BASE

n.f. : élément sculpté formant la partie inférieure évasée d'une *colonne* ou d'un *pilastre* (5a, 8a, 12c, 15b, 16b, 23).

IMPOSTE

n.f. : tablette saillante couronnant un *ped-droit* ou un *pilier* (15f).

CHAPITEAU

n.m. : élément décoré de moulures et d'ornements divers qui coiffe ou couronne le *fût* d'une *colonne*, d'un *pilastre* ou d'un *pilier* (5b, 8b, 12f, 15d, 16d).

CORINTHIEN

(*chapiteau c.*) : comportant une corbeille entourée d'une ou deux couronnes de feuilles – en particulier d'*acanthes* – superposées, au-dessus desquelles s'élèvent des *crosses*, qui elles-mêmes supportent l'*abaque* (24).

COMPOSITE

(*chapiteau c.*) : associant, à la partie inférieure d'un *chapiteau corinthien* – la ou les couronnes de feuilles d'*acanthes* –, les *volute*s et l'*échine* d'un chapiteau ionique.

ASTRAGALE

n.m. : corps de moulures séparant le *chapiteau* du *fût* d'une *colonne* (24a).

ACANTHE

n.f. : plante méditerranéenne comportant de grandes feuilles très découpées, qui sont reproduites ou imitées sur le *chapiteau corinthien* (24b).

CAULICOLE

n.m. : élément du *chapiteau corinthien* évoquant une grosse tige végétale, et dont peuvent sortir divers motifs végétaux – *crosses*, *calices* (24c).

CALICE

n.m. : sur un *chapiteau corinthien*, feuilles s'échappant du *caulicole* et accompagnant les *crosses* sur une certaine hauteur (24d).

CROSSE

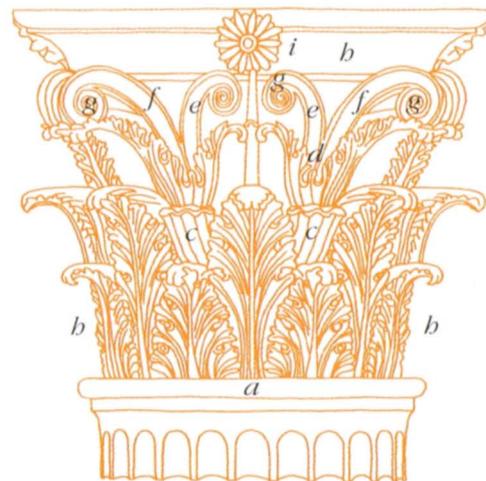
n.f. : tige végétale s'enroulant en *volute* à son extrémité. Selon sa direction, elle peut être **angulaire** ou **médiane** (24e, 24f).

HÉLICE

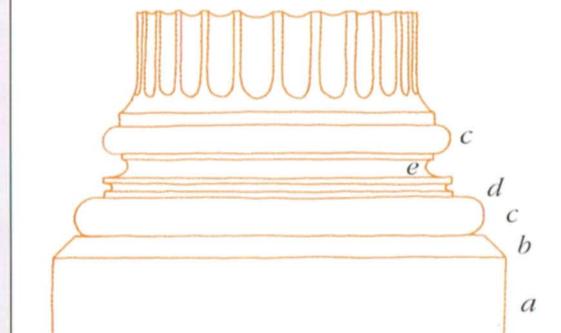
n.f. : *crosse médiane* d'un *chapiteau corinthien* (24e).

24. Chapiteau corinthien

- a. Astragale
- b. Feuille d'*acanthes*
- c. Caulicole
- d. Calice
- e. Hélice
- f. Crosse angulaire
- g. Volute
- b. Abaque
- i. fleuron

**23. Base de colonne**

- a. Plinthe
- b. Chanfrein
- c. Tore
- d. Gorge
- e. Scotie



ARAQUE *n.m.* : partie supérieure du *chapiteau*, attenante à lui et formant une tablette. Distinct du *tailloir* (24b).

FLEURON *n.m.* : stylisation en relief d'une fleur appliquée en particulier au centre de l'*abaque* d'un *chapiteau corinthien* (24i).

TAILLOIR *n.m.* : tablette de pierre surmontant le *chapiteau* et indépendante de lui (8c, 15e).

CONSOLE *n.f.* : voir *Corbeau*.

CUL-DE-LAMPE *n.m.* : voir *Corbeau*.

ENCADREMENT *n.m.* : ornement fait de moulures entourant sur plusieurs côtés une *baie* (18e).

PORTAIL *n.m.* : porte monumentale intégrée dans une façade (25).

TRUMEAU *n.m.* : *pilier* supportant en son milieu le *linteau* d'un *portail* (25c).

TYPAN *n.m.* : élément, le plus souvent orné, disposé entre le *linteau* et les *voussures* ou l'*archivolte* d'un *portail* (25e).

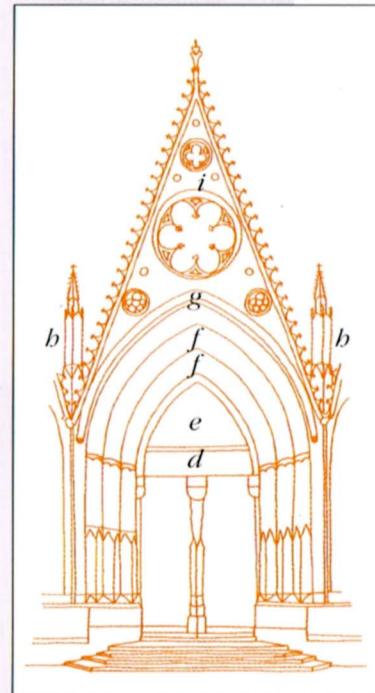
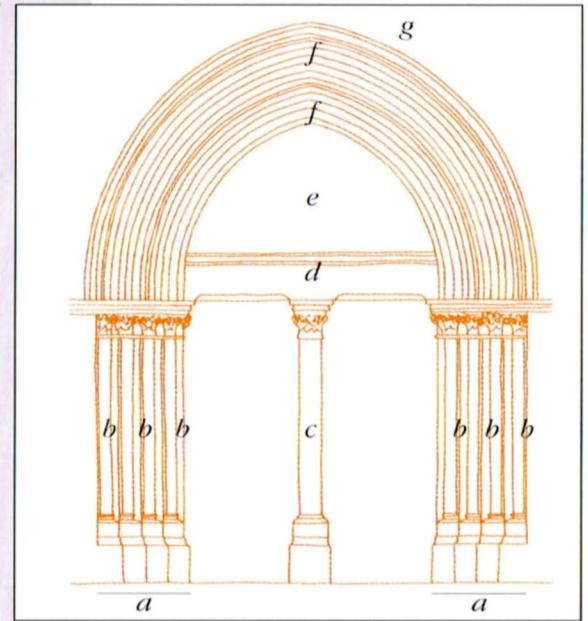
VOUSSURE *n.f.* : un des arcs emboîtés encadrant le haut d'une porte (25f).

ARCHIVOLTE *n.f.* : moulure, décoration, contournant l'*extrados* d'un arc (15b, 25g).

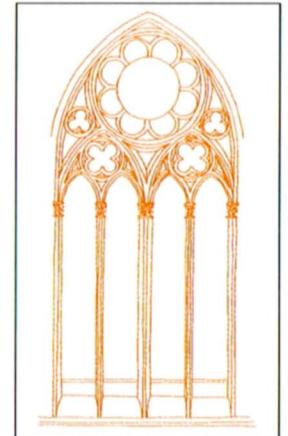
PINACLE *n.m.* : couronnement plus ou moins orné d'un point d'appui vertical se terminant en cône ou en pyramide (25b).

25. Portail

- a. Ébrasement
- b. Colonnnette adossée
- c. Trumeau
- d. Linteau
- e. Tympan
- f. Voussures
- g. Archivolte
- b. Pinnacle
- i. Gâble



26. Remplage



GÂBLE *n.m.* : murette triangulaire surmontant un *arc* (25i).

REMPAGE *n.m.* : réseau de pierre garnissant soit la partie supérieure des fenêtres à *meneaux*, soit une rosace (26).

MÉPLAT *n.m.* : partie qui n'est ni creuse ni plane, mais d'un relief uni.

CHANFREIN *n.m.* : surface allongée oblique, obtenue par l'abattage de l'arête d'un bloc (23b).

TORE *n.m.* : moulure saillante à profil en segment de cercle (23c).

GORGE *n.m.* : moulure de profil concave en portion de cercle ou d'ellipse (23d).

SCOTIE *n.f.* : moulure creuse à profil concave en segment d'ellipse, qui sépare deux *tores* d'une *base* (23e).

VOLUTE *n.f.* : ornement formé par une tige s'enroulant sur elle-même selon un tracé en spirale (22c, 24g).

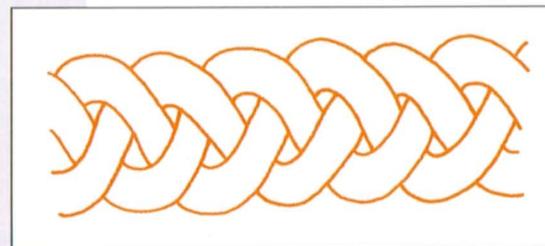
BILLETTES *n.f.* : ornements formés d'un tronçon de *tore*, et souvent assemblés en damier (21a).

CANNELURES *n.f.* : gorges parallèles ornant la surface d'un élément architectural (12e).

COPEAU *n.m.* : enroulement disposé en particulier sur des *modillons* et rappelant les éclats de bois enlevés par le rabot (22a).

ENTRELACS *n.m.* : ornement composé de motifs qui s'entrecroisent en passant alternativement dessus et dessous (22b, 27, 28).

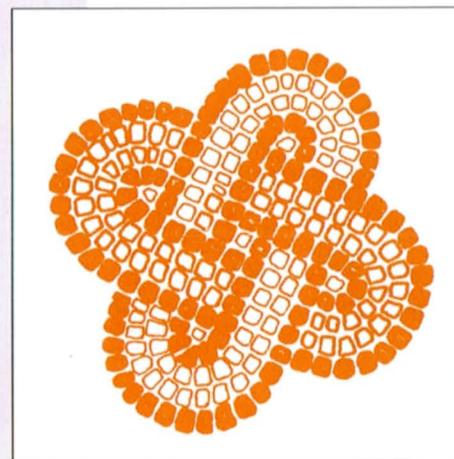
27. Entrelacs



NŒUD DE SALOMON *n.m.* : *entrelacs* formé de deux anneaux plats entrelacés, disposés en croix (28).

28. Nœud de Salomon

(d'après une mosaïque de Sorde-l'Abbaye)



PALMETTE *n.f.* : élément végétal formé de petites **feuilles** (29a) disposées en éventail et imitant une branche de palmier (29).

RINCEAU *n.m.* : composition végétale comportant une tige ondulante dont se détachent, alternativement d'un côté et de l'autre, des *volute*s et parfois des fleurs, des boutons, des fruits (30).

ICONOGRAPHIE

n.f. : étude des représentations d'un sujet ; l'ensemble de ces représentations.

HISTORIÉ

(*chapiteau b.*), *adj.* : comportant des personnages représentant une «histoire».

CHRISME

n.m. : monogramme du Christ, formé des deux premières lettres grecques – X P – de son nom, et souvent de l'Α et de l'Ω et d'autres éléments (31).

TÉTAMORPHE

n.m. : ensemble des quatre «Vivants», animaux entourant le Christ en gloire (32a) dans la vision de l'Apocalypse, et symbolisant les quatre Évangélistes sous l'aspect d'un homme (Matthieu) (32e), d'un lion (Marc) (32c), d'un taureau (Luc) (32d), d'un aigle (Jean) (32f).

MANDORLE

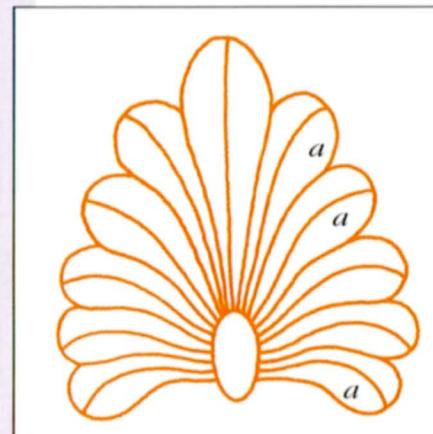
n.f. : auréole de forme généralement ovale ou en amande, entourant le Christ pour symboliser sa gloire divine (32b).

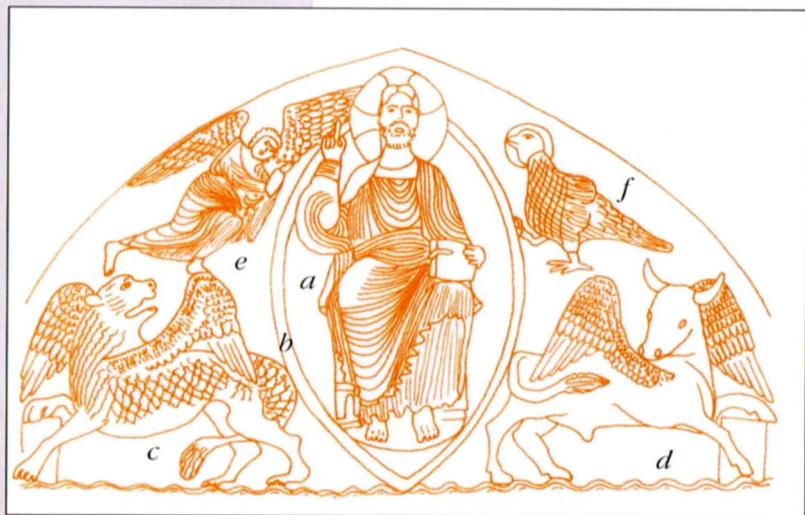
FRESQUE

n.f. : peinture murale obtenue par l'application de couleurs délayées à l'eau sur un enduit de mortier frais.

29. Palmette

a. Feuille

**30. Rinceau****31. Chrisme**



32. Christ en majesté et Tétramorphe

- a. Christ en majesté
- b. Mandorle
- c. Lion (Marc)
- d. Taureau (Luc)
- e. Homme, ange (Matthieu)
- f. Aigle (Jean)

V. LE MOBILIER

AUTEL *n.m.* : table placée à l'intérieur du *sacristie* et sur laquelle est posée la victime qui va être offerte à la divinité ; dans l'église chrétienne, table sur laquelle se célèbre l'Eucharistie.

MAÎTRE-AUTEL *n.m.* : autel principal d'une église.

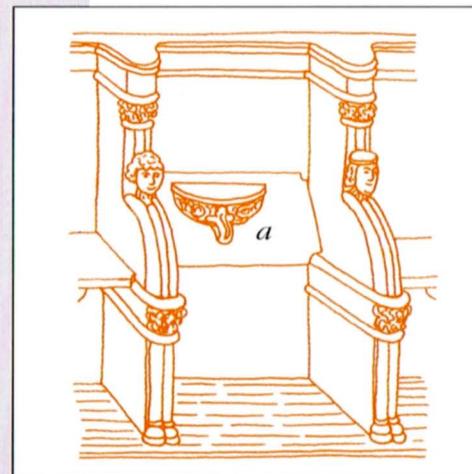
CHANCEL *n.m.* : clôture délimitant le *chœur* liturgique.

JUBÉ *n.m.* : clôture monumentale entre le *chœur* et la *nef*.

STALLE *n.f.* : siège de *chœur* (33).

33. Stalle

a. Miséricorde



MISÉRICORDE *n.f.* : petit appui en forme de *cul-de-lampe* placé sous le siège mobile d'une *stalle* de *chœur* (33a).

FONTS BAPTISMAUX *n.m.* : bassin d'eau destiné au baptême.